



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
pour publication immédiate**

À L'ÉDUCATION : VISER LE NOIR POUR TUER LE BLANC

Anjou, le 30 novembre 2000 – Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) vient de lancer une vaste consultation sur son projet de politique d'évaluation des apprentissages des élèves qui doit se tenir entre le 27 novembre 2000 et le 1^{er} mars 2001. Cette consultation est à peine amorcée que déjà le premier ministre annonce publiquement ses couleurs entraînant ainsi son ministre de l'Éducation à faire de même. À quoi servira maintenant la consultation? À la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE), nous nous le demandons sérieusement.

Depuis quelque temps, la réforme de l'éducation, particulièrement celle des programmes, donne lieu à toutes sortes de déclarations fracassantes plus ou moins fondées sur la réalité qui provoquent une certaine confusion dans la population. Il est à se demander parfois qui parle vraiment en connaissance de cause, qui parle par incompréhension, par dépit, par cynisme...qui est à la solde de qui ou encore pourquoi, en certains milieux, tente-t-on de désinformer la population à propos de cette réforme.

Avec la refonte de la Loi sur l'instruction publique et la réforme de l'éducation, le MEQ a jugé bon de confier de plus grandes responsabilités aux établissements scolaires probablement en bonne partie parce que le précédent modèle de fonctionnement ne produisait pas les résultats attendus. Alors, il ne faudrait pas être à l'affût de la moindre occasion de difficulté ou de complexité pour retirer d'autorité le tapis avant d'avoir laissé aux milieux le temps et les véritables moyens d'exercer ces responsabilités.

La question de fond est ici celle de l'évaluation des apprentissages. La responsabilité de cette évaluation incombe à l'équipe école, particulièrement aux directions et aux enseignants. Ceux-ci sont en train de se familiariser avec de nouvelles façons d'évaluer les apprentissages dans l'esprit des orientations retenues dans la réforme ; la tâche n'est pas facile, tous en conviennent, mais personne ne recule devant les efforts à faire pour y arriver.

Le bulletin, quant à lui, est un moyen pour l'établissement scolaire de transmettre aux parents de l'information sur le cheminement de leurs enfants. Comme il n'est pas facile, actuellement, de se donner des outils d'information clairs, accessibles et révélateurs des progrès et des difficultés des élèves, certains tirent tous azimuts sur le bulletin au risque de tuer la méthode d'évaluation avant même son apparition officielle à l'air libre. Peut-être également veut-on aussi tuer du même coup l'ensemble de la réforme?

Avant de clouer le MEQ au pilori parce qu'il diffuse des exemplaires de bulletins pour aider les milieux à réfléchir (souvent d'ailleurs à leur propre demande) et laisser croire qu'il veut ainsi les imposer; avant de rejeter des nouveaux types de bulletins parce qu'on n'a pas réussi à les rendre assez clairs du premier coup; avant d'empêcher l'implantation d'une réforme mûrement préparée par des centaines de personnes issues de partout à travers le réseau de l'éducation; prenons donc le temps de comprendre, d'analyser, de travailler ensemble et de mesurer les résultats obtenus auprès des élèves.

Est-ce que ceux qui décrivent actuellement la lourdeur des 600 pages du Programme de formation de l'école québécoise qui tiennent dans un seul porte-documents se rappellent que les précédents programmes avaient besoin d'une bibliothèque complète pour se loger? Est-ce que ces mêmes personnes ont en mémoire les résultats antérieurs de notre système d'éducation lorsqu'elles s'opposent farouchement à une nouvelle approche en éducation?

À la FQDE, les directeurs et directrices d'établissement d'enseignement que nous représentons étaient de ceux qui demandaient des changements lors des États généraux; ils croient encore à la réforme amorcée depuis quelques années et ils sont prêts à y travailler avec ardeur pour une meilleure réussite des élèves. Ils souhaitent ardemment qu'il en soit de même pour tous ceux qui, dans leur discours, affirment que l'éducation est une priorité pour la société québécoise.

- 30 -

Source et information : **Robert Morin, président de la FQDE (514-353-7511)**